

//CONCOURS D'ECRITURE// MUSIQUE-VOYAGE-EMOTION

Voyage enchanté

De nombreuses chansons ont comme thème un lieu ou le voyage : de *Capri* à *La Isla Bonita*, de *Venise* à *Rome* en passant par *Nantes*, *Caen*, *Marseille*, *Amsterdam*, *New York*, *Liverpool*, *Paris*, *Rio*, *Bamako*, *Los Angeles*, sans oublier *Genève*...bien sûr.

Ces chansons géographiques ont souvent occupé les sommets des charts et sont collées aux imaginaires individuels et collectifs. Elles composent les bandes-son de nos vies et nourrissent nos souvenirs. Elles participent de la perception que l'on a d'un lieu, d'un ailleurs qu'il soit réel ou fantasmé. On les écoute seul ou à plusieurs et elles peuvent nous faire danser, rêver et parfois pleurer.

Ce concours ne repose pas sur l'écriture d'une chanson. Il s'agit, à l'inverse, d'écrire un texte à partir des souvenirs associés à la chanson géographique de son choix et l'expérience intime que l'on a de celle-ci.

Cet exercice a été mené par des géographes à partir d'un corpus de plus de cent chansons et a donné lieu à la publication de deux ouvrages : « Monde enchanté », 2022 (Prix du livre de géographie des lycéens et étudiants 2023) et « Villes enchantées », 2023.

Comment :

- Les élèves choisissent **une chanson qu'ils.elles connaissent et qui porte sur un lieu ou qui renvoie à une catégorie géographique** (là-bas, le sud, la ville, la mer, etc.). La chanson n'a pas besoin d'être connue et elle peut provenir du corpus de texte des ouvrages « Monde enchanté et « Villes enchantées ».
- Les participant.e.s écrivent, sur **une page maximum**, les raisons pour lesquelles la chanson qu'ils.elles auront choisi.e.s les a touchée : était-ce en lien avec la mélodie, le lieu évoqué dans les paroles, le lieu de l'écoute ? Quelles étaient les conditions au moment de l'écoute : est-ce qu'on était seul.e ou était-ce une émotion partagée ? Est-ce qu'on était en voyage dans la nostalgie du lieu de départ ou chez soi en train de rêver d'être ailleurs ? On pourra aussi se demander ce que cette chanson a changé dans la perception que l'on a d'un lieu, qu'est-ce qu'elle nous a fait faire et continue peut-être de nous faire faire?
- Il n'y a pas de contraintes en termes de forme (prose, poème, récit, etc.) mais le genre narratif sera celui de **l'écriture autobiographique**. Les élèves pourront s'ils le souhaitent croiser des éléments plus descriptifs sur le style de la chanson, sa musicalité ainsi que sur ses dimensions géographiques (histoire du lieu évoqué, contexte géopolitique, etc.).

Pour qui :

- Ce concours s'adresse à tous les élèves du primaire et du secondaire.
- Les textes pourront être écrits indifféremment en français où dans une autre langue.
- Selon la participation, ce concours donnera lieu à une publication réunissant les textes envoyés.

Pourquoi :

L'objectif de ce concours est triple :

1. Familiariser les élèves à ce que l'on appelle les « imaginaires géographiques ».
2. Permettre aux élèves de valoriser leurs propres expériences et leur singularité.
3. Développer leurs capacités à traduire sous une forme structurée leurs émotions.

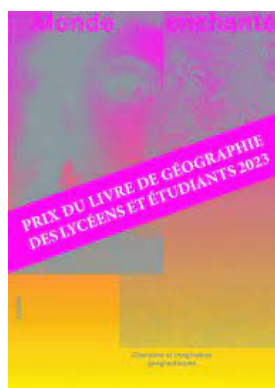
Calendrier :

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'exposition « Voyage enchanté » qui aura lieu du 16 mai au 28 juillet 2024 à la salle d'exposition de l'Université de Genève. Des visites et des ateliers seront proposés aux élèves des écoles genevoises. Un dossier de présentation est à disposition des enseignant.e.s intéressé.e.s.

Octobre 2023-février 2024 :	Visite des auteurs.tices dans les classes
Avril 2024 :	Remise des textes
Juin 2024:	Annonce des résultats
22 juin :	Remise des prix dans le cadre de la fête de la musique

Matériel pédagogique :

- Deux ouvrages réunissant une centaine de textes de géographes : « Monde enchanté » (2022) et « Villes enchantées » (2023).



- La page du projet sur le site de l'UNIGE : <https://www.unige.ch/sciences-societe/geo/monde-enchante/>

Contact :

Nicolas Leresche

nicolas.leresche@unige.ch

076.616.82.72

*Ce projet est porté par le département de Géographie et environnement de l'UNIGE, le
DIP et les Bibliothèques municipales.*